

AVIS AUX MEMBRES

 $\frac{N^{\circ} 2009 - 059}{\text{Le } 15 \text{ mai } 2009}$

Société Scotia iTrade

Veuillez prendre note que la firme Société Scotia iTrade (#88) a annulé son adhésion à la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés. Cette annulation prendra effet le 15 mai 2009.

Pour de plus amples renseignements, les membres compensateurs de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations.

Alain Miquelon

Premier vice-président et chef de la compensation par intérim